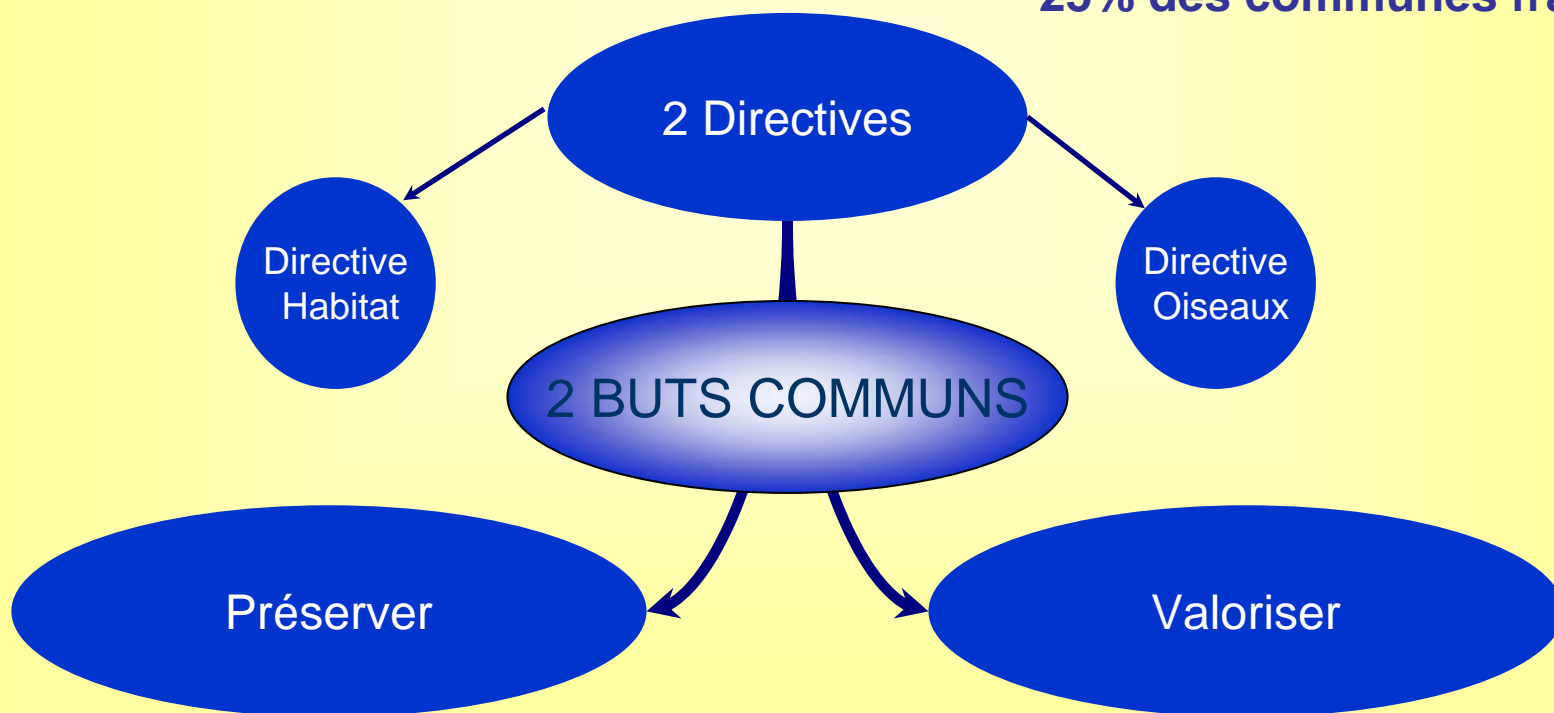




Natura 2000 c'est :



Natura 2000 en France
14 Millions d'habitants
25% des communes françaises





Natura 2000 c'est :



Contribuer à conserver la biodiversité

Maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces

- ❖ Développer les connaissances sur les habitats et les espèces
- ❖ Adapter la gestion des sites et les usages de l'espace en fonction des besoins

Contribuer au développement durable des territoires

Par la mise en place d'actions partagées

- ❖ Organiser les rôles et responsabilités (Etat, opérateur/animateur, contractants)
- ❖ Favoriser la concertation et les partenariats à toutes les échelles
- ❖ S'articuler avec les autres politiques et dispositifs de gestion de l'espace

Favoriser la prise de conscience collective sur les enjeux écologiques

- ❖ Valoriser les produits des territoires (biodiversité, tourisme, qualité)
- ❖ Sensibiliser, éduquer



Natura 2000 ce n'est pas :



- ❖ **une méthode établie par l'Union Européenne et qui s'applique uniformément partout.**

- ❖ **des « sanctuaires de nature » où toute activité humaine et économique est proscrite**
 - **rendre les marais inaccessibles aux usagers.**

 - **changer les activités actuelles sur le marais.**

- ❖ **une démarche qui va être imposée aux acteurs et usagers locaux.**



Qu'est ce que le DOCOB ?



DOCOB = Document d'Objectifs

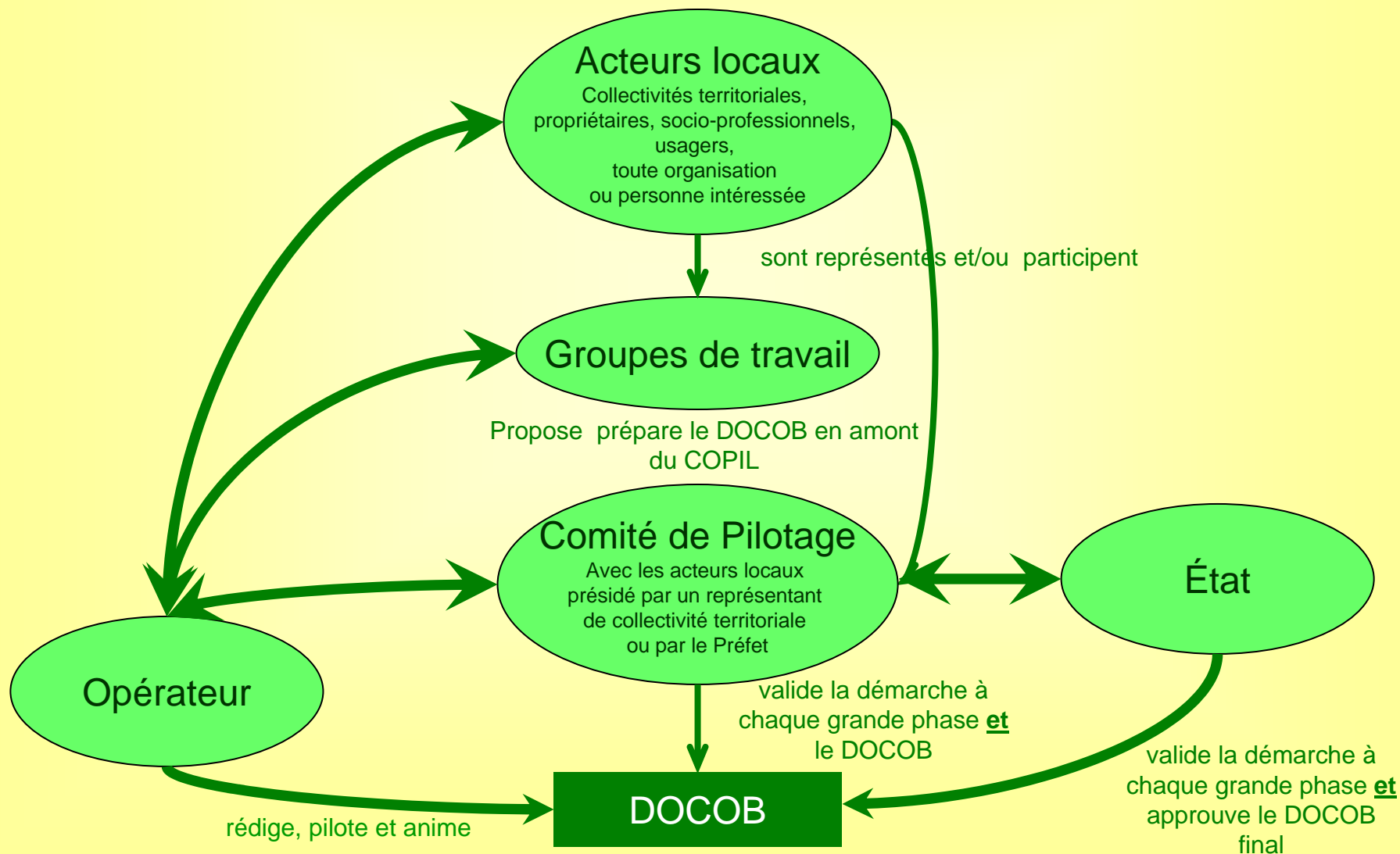
C'est un document de **référence, local, d'orientation et d'aide à la décision** visant la préservation ou la restauration des espèces et des habitats naturels, qui ont justifiés la désignation du site au titre du réseau Natura 2000. C'est un document **opérationnel**.

- il définit un état des lieux,
- il dégage des enjeux,
- il établit des objectifs de gestion,
- il met en place des actions.

Il comprend une charte Natura 2000 concernant les engagements et les actions sans contrepartie financière.

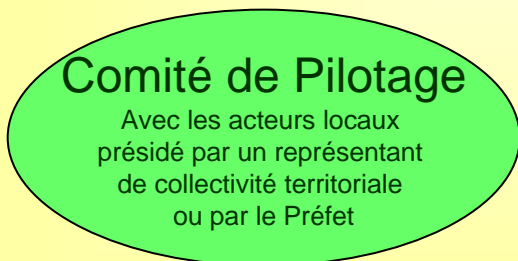
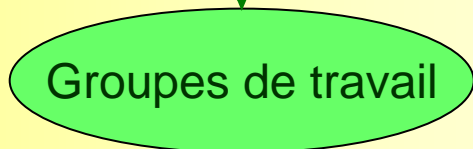
Une fois établi par le Comité de Pilotage, ce document est approuvé par le Préfet.

L'élaboration du DOCOB au niveau local



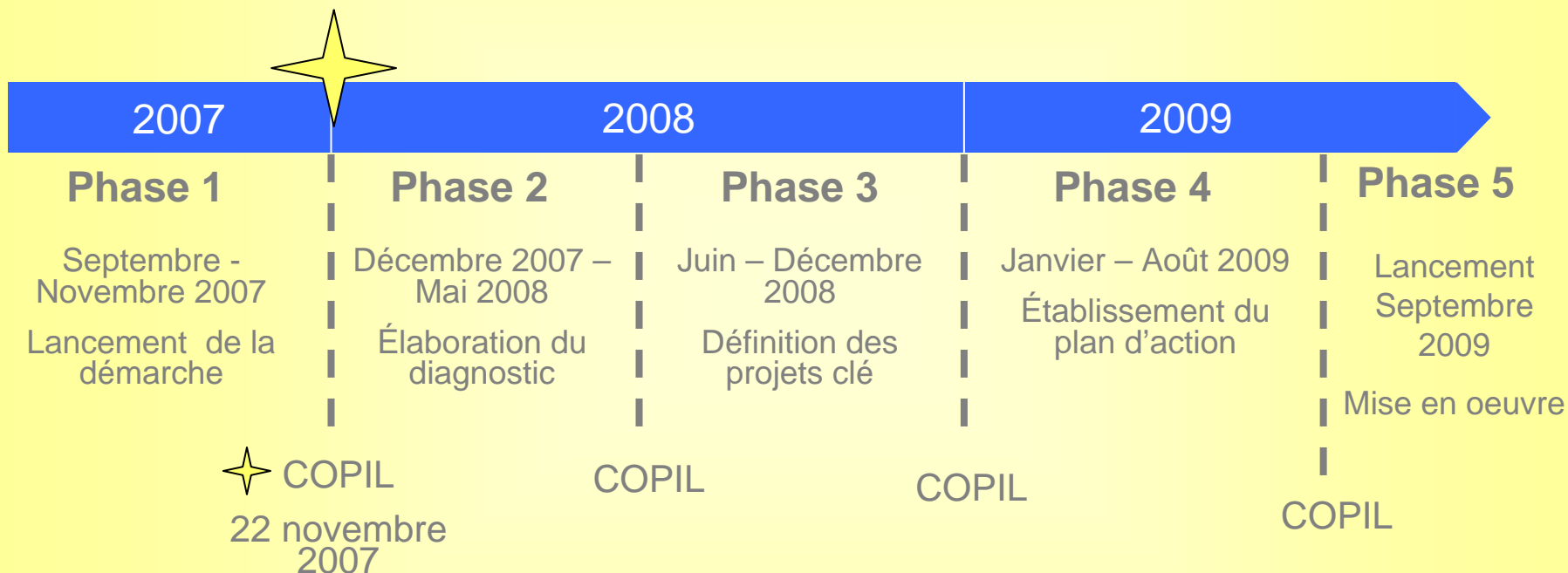


L'élaboration du DOCOB au niveau local





Calendrier prévisionnel local



Élaboration des DOCOB des deux sites = 18 à 24 mois



Et après la validation?



Financements mixtes
Européens Ministère de l'agriculture

Financements mixtes Européens
Ministère de l'Environnement

Milieux agricoles

Autres milieux

Logique de
production



LIBRE ADHÉSION
CONTRACTUALISATION

Hors logique
production



Contrat d'Agriculture Durable

Contrat Natura 2000



Une démarche longue qui va s'inscrire dans le long terme



Démarche locale 12 à 18 mois

Directive Oiseaux

Directive Habitat

Inventaires scientifiques

Concertation locale
sous l'égide de l'État

Proposition de site
transmise au Ministère

Arrêté ministériel
de la Zone de
Protection Spéciale

Site Natura 2000 Oiseaux
Site Natura 2000 Habitats

Proposition de
site d'intérêt

Évaluation
communautaire

Validation
communautaire

Arrêté ministériel
de la Zone Spéciale
de Conservation

Démarche globale 18 à 24 mois